

# La violence conjugale dans les petites communautés de la Côte-Nord<sup>1</sup>

Brigitte LAMY

*Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord  
(Direction de la santé publique)*

## PRÉSENTATION DU MILIEU

Exception faite du Nouveau-Québec, la Côte-Nord est la région administrative la plus vaste et la moins peuplée du Québec<sup>2</sup>, avec une population disséminée le long des 1250 kilomètres de littoral.

L'éloignement géographique (intermunicipal et intrarégional), les coûts élevés associés aux transports et aux communications et une accessibilité plus difficile aux services contribuent à isoler ces communautés. L'organisation des services y constitue donc un défi de taille. De plus, l'éloignement de la région par rapport aux centres urbains occasionne une rareté de spécialistes; le roulement important du personnel est une des conséquences de cet éloignement.

- 
1. La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à une subvention conjointe du Ministère de la santé et des services sociaux et du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord dans le cadre du programme de subventions à la recherche en santé communautaire.
  2. Selon Statistique Canada, il y avait sur la Côte-Nord en 1986 un peu plus de 104 400 personnes sur 196058 km<sup>2</sup> de superficie; ce qui représente une densité de 0,5 habitant/km<sup>2</sup>.

Les petites communautés visées dans cette étude sur la violence conjugale se répartissent sur tout le territoire de la région, à l'exception des villes de Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles. Nous avons davantage concentré notre attention sur le territoire et les communautés des districts de Havre-Saint-Pierre et de la Basse-Côte-Nord, considérant qu'elles présentent des particularités en regard de l'intervention en violence conjugale. Il s'agit, en effet, de milieux présentant une dynamique sociosanitaire particulière<sup>3</sup> et des conditions de vie différentes de celles des centres urbains; l'accès aux services y est plus limité et la situation socio-économique généralement plus ardue.

## DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Utilisant comme point de départ les conclusions de la recherche de Richard (1987), la présente recherche vise à établir les balises d'une approche qui tient compte des dimensions sociales et culturelles du milieu.

Toutes les dimensions du problème (immédiate, microscopique et macroscopique) sont indispensables à une meilleure connaissance des processus sociaux et à l'amélioration de la qualité des **interventions** et des services. C'est en empruntant la représentation systémique et en poursuivant avec elle notre analyse du phénomène de la violence conjugale que nous croyons pouvoir enrichir le projet d'intervention. Les problèmes en aval doivent retenir autant l'attention que ceux en amont, les répercussions, les conséquences tout autant que les facteurs déterminants.

Pour pouvoir intervenir efficacement et pour mettre en place des services adaptés, il convient en effet de posséder des connaissances non seulement sur les causes proches et lointaines du problème, mais également sur ses effets à différents niveaux, (Girame, 1988, p. 43).

Pour atteindre ces objectifs, nous avons réalisé différentes activités de recherche. Ce sont toutefois les entrevues menées auprès des femmes qui ont contribué le plus à combler le vide qui subsiste sur le plan des connaissances relatives au *vécu* de la violence conjugale dans les petites

---

3. Étroitesse des liens de parenté, système de valeurs unique et uniforme (traditionnelle), jalousie, manque d'anonymat, importance de la performance physique et démonstration de la force, encouragement lors de bagarres et banalisation des interactions dures et violentes (Michaud, 1984; Corin et Bibeau *et al.*, 1985; Richard, 1987).

communautés nord-côtières. Cet apport constitue un préalable à toute démarche d'intervention.

Comme le soulignent Corin *et al.* (1982), la violence se situe dans le registre psychosocial et les limites qui définissent le problème sont alors plus flexibles et peuvent varier suivant les personnes, les groupes ou les milieux. Les contextes social et culturel influent sur la façon dont s'expriment les problèmes, la façon dont on les découvre et les interprète ainsi que la manière dont on y réagit. Ces différents processus peuvent donc varier suivant les milieux.

Nous avons dès lors envisagé une démarche qualitative donnant accès à une information plus riche et permettant ainsi d'atteindre un certain niveau d'explication.

Pour pouvoir aller chercher ces informations manquantes sur les aspects entourant la violence conjugale dans ces communautés, nous nous sommes adressée aux femmes, d'une part, parce qu'elles sont le plus souvent victimes de cette violence et, d'autre part, parce qu'elles semblent être les éléments moteurs du développement social et communautaire, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie (Giasson, 1988).

Compte tenu de ces considérations, nous avons opté pour une technique s'inspirant du récit de vie et de l'entrevue ethnographique, susceptible d'éclairer, de l'intérieur, un phénomène social complexe (multidimensionnel), tout en faisant émerger les facteurs explicatifs. En livrant leur vision des événements à un moment donné de leur histoire, ces femmes nous ont permis de saisir les pratiques (partie observable qui provient des rapports sociaux et interpersonnels) et leurs significations à travers leur langage propre, leurs expressions typiques, leurs interrogations, et enfin leur manière de comprendre la situation (Bertaux, 1981; Desmarais et Grell, 1986). Une attention spéciale a été portée à ne pas sortir les femmes violentées de leur univers personnel, social et politique. Ainsi, on peut attribuer à ces entrevues des fonctions d'exploration et d'illustration des cas de violence conjugale dans les petites communautés.

Pour rejoindre nos répondantes, nous avons demandé la collaboration des trois maisons de femmes de la région et celle des intervenantes répondantes pour les cas de violence conjugale dans chacun des districts sociosanitaires.

Des entrevues dirigées ont été effectuées auprès de femmes victimes de violence conjugale habitant une petite communauté de la Côte-Nord.

Afin de guider l'entrevue et de centrer l'attention sur les éléments pertinents, un schéma d'entrevue a été préparé. Ainsi, les femmes se sont exprimées sur trois principaux thèmes :

1. l'origine et la nature du problème;
2. les stratégies de survie mises en place face à la violence dans de tels milieux;
3. le processus de résolution du problème.

Cette démarche a fourni un matériau brut de première main, très riche, permettant de répondre aux interrogations générales et spécifiques sur le phénomène de la violence conjugale dans les petites communautés nord-côtières, et nécessaire à l'élaboration d'une intervention appropriée. Elle permet, par ailleurs, d'illustrer cette situation complexe souvent qualifiée de « drame humain » et de donner une certaine importance au contexte social souvent oublié dans les recherches antérieures.

## **LA VIOLENCE CONJUGALE SUR LA CÔTE-NORD : ÉTAT DE SITUATION**

### **Portrait statistique**

Présentement, seul le ministère de la Sécurité publique du Québec est en mesure de fournir des statistiques régionales sur la violence conjugale par le biais des sûretés municipale, amérindienne et provinciale. Leur première publication de statistiques sur la violence conjugale (1987) attribue à la région de la Côte-Nord le taux le plus élevé d'infractions relatives à la violence conjugale (par 1000 habitants), soit 1,81 dépassant ainsi la moyenne provinciale qui est de 1,13. Les taux nord-côtières pour les années 1988 et 1989 s'élèvent également au-dessus de la moyenne provinciale (respectivement 1,61 et 2,76).

Par contre, selon la même source, la Côte-Nord présente en 1987 un des plus faibles pourcentages, avec le Saguenay, de mises en accusation et donc le pourcentage le plus élevé d'infractions laissées sans mise en accusation. Ainsi, contrairement aux autres régions du Québec, c'est sur la Côte-Nord que le moins d'accusations sont portées contre le conjoint, alors qu'il est l'agresseur dans 60 % des cas environ. Par ailleurs, des accusations sont portées contre les ex-conjoints et les enfants (MSPQ, 1988).

## Le vécu des femmes violentées dans les petites communautés nord-côtières

Procéder par entrevue était, pour nous, la seule façon de documenter davantage, de façon qualitative, la problématique de la violence conjugale dans les petites communautés nord-côtières et de lui donner un éclairage nouveau : celui de l'intérieur. Onze femmes habitant dans une petite communauté ont accepté de s'exprimer sur leur expérience de violence<sup>4</sup>.

### *Profil des répondantes*

Ces femmes qui nous ont été envoyées par les intervenantes présentent les caractéristiques suivantes :

- leur âge varie entre 26 et 57 ans;
- elles sont toutes canadiennes;
- elles ont une scolarité de niveau secondaire;
- la majorité d'entre elles avait déjà travaillé, mais quatre seulement avaient un emploi au moment où elles ont vécu de la violence dans leur couple;
- la majorité a un revenu d'emploi, de chômage ou d'aide sociale, représentant en moyenne 6000 \$ par année; du côté des conjoints, la source de revenus est attribuable à l'emploi saisonnier et au chômage; un seul conjoint bénéficie d'un revenu d'emploi annuel;
- un peu plus de la moitié de ces femmes sont mariées et environ le tiers sont divorcées ou séparées;
- toutes ont des enfants;
- elles ont toutes vécu plusieurs années avec leur conjoint violent : de 3 à 29 ans;
- environ la moitié des femmes et des conjoints ont des antécédents de violence dans leur famille respective et environ le tiers

---

4. Leur provenance se répartit ainsi :

- quatre de la Haute-Côte-Nord;
- quatre de la Moyenne-Côte-Nord;
- trois de la Basse-Côte-Nord.

des hommes et des femmes ont été témoins de violences physique et verbale entre leurs parents et leur fratrie;

- au moment de l'entrevue, environ le tiers des femmes vit avec le conjoint, un autre tiers a quitté le village, tandis que les autres, quoique séparées du conjoint, vivent dans le même milieu.

### *Formes de violence et durée du problème*

La durée du problème de la violence conjugale couvre une période de 3 à 29 ans pour les informatrices rencontrées dans le cadre de cette recherche. Dans certains cas, cette durée correspond à la durée de la vie commune. Elle semble directement liée à l'âge : les femmes plus âgées tolèrent plus longtemps la violence que les plus jeunes. Pour d'autres, enfin, il s'agit d'un manque de connaissance ou d'information sur la violence et sur son caractère parfois insidieux.

Les types de violence subie par ces femmes se regroupent surtout autour de la violence psychologique (10 femmes sur 11) tels les menaces dirigées contre elles ou contre ceux qu'elles aiment, les attaques verbales méprisantes et dégradantes, le terrorisme, l'isolement et la privation. Par ailleurs, 9 femmes sur 11 ont connu la violence verbale, et 8 d'entre elles, la violence physique.

### *Stratégies de survie ou d'adaptation*

L'intérêt de ce point consiste précisément à connaître les « stratégies » mises de l'avant par les femmes devant affronter des épisodes de violence conjugale dans ces petites communautés puisque nous savons qu'il n'est pas toujours possible pour les femmes de quitter ces milieux ou leur conjoint.

Différentes raisons peuvent expliquer le fait que la femme ne quitte pas un homme violent :

- piètre état de santé physique et psychologique : « la violence ça use »<sup>5</sup>;

5. Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

- relation avec un homme de qui elle garde des souvenirs d'amour et de bonheur;
- présence des enfants;
- la famille et les amis qui font des pressions vers la réconciliation;
- les valeurs sociales (mariage et famille);
- la pauvreté et la solitude;
- les menaces plus violentes et les représailles;
- etc.

Ainsi en connaissant et en comprenant de quelle façon les femmes arrivent à survivre ou à s'adapter à la situation dans ces contextes (petits milieux), nous reconnaissons, d'une part, leurs capacités d'y faire face et, d'autre part, qu'il existe donc des réponses non institutionnelles. Leurs démarches viennent augmenter le nombre de stratégies d'intervention possibles et l'examen de ces dernières permettra de mettre au point des ressources plus adéquates et adaptées à leurs besoins.

Les stratégies et les tactiques sont propres à chacune, tout d'abord, mais aussi appropriées au moment, au contexte dans lequel éclate la violence, et enfin, au type de violence subie.

Lorsque la violence s'est manifestée les premières fois, toutes les femmes interviewées sont restées à la maison et ont encaissé les injures et les coups puisque, selon elles, leur éducation et la socialisation des femmes les amènent à faire ainsi :

[...] Puis là, des fois, ça me trotte dans la tête : qu'est-ce que je devrais faire ? Beaucoup de gens me disent que je devrais m'en aller. De la manière que j'ai été élevée, je ne suis pas prête à dire qu'il faut que je m'en aille. Moi, je dis que l'institution du mariage, c'est une vocation. Tu dis que tu fais ta vie avec, il faudrait que tu restes avec, quasiment comme une missionnaire anciennement. (entrevue n° 9)

[Il n'y a pas de ressources dans le village, alors] tu restes chez vous puis tu accumules les coups. C'est ce que les femmes font ici. Elles restent chez elles et elles accumulent les coups. (entrevue n° 1)

Le fait que la violence perdure, s'aggrave et s'étende à d'autres membres de la famille (enfants) représente suffisamment de raisons pour justifier d'autres attitudes. Ainsi, certaines ont pensé cacher les armes<sup>6</sup>, la

6. Sur la Côte-Nord, beaucoup de personnes sont munies d'armes de chasse.

majorité a préféré, dans ces circonstances, déguerpir en s'échappant par les fenêtres. D'autres ont plutôt opté pour se cacher dans la maison.

Quand je voyais que la boisson prenait le dessus puis qu'il devenait [...] d'abord, il s'énervait beaucoup puis c'était un homme qui était assez gros, soit que je sortais de la maison ou que je me cachais dans un garde-robe, ça m'est arrivé souvent [...] J'avais toujours un tricot dans ce garde-robe là. Ça fait que lui, il n'avait pas l'idée d'aller là, puis moi je tricotais tranquille [...] Je n'avais pas le choix de faire ça. Qu'est-ce que tu voulais que je fasse ? (entrevue n° 3)

Dans la presque totalité des cas présentés ici, le problème de la violence est lié à celui de l'alcool. La plupart des femmes tentaient donc d'éviter ou de contourner cette période en se cachant ou en allant chez des amis ou de la parenté, le temps que le conjoint s'endorme, et le lendemain, la vie normale reprenait sans trop de problèmes majeurs jusqu'à la prochaine situation de crise.

Les réactions ou les comportements adoptés à la suite des épisodes de violence se modifient et évoluent comme la violence elle-même. Dans un premier temps, nous avons vu que les femmes restaient à la maison et encaissaient les coups. Puis, elles se cachaient ou sortaient pendant l'épisode de crise. Certaines d'entre elles se sont dévouées et consacrées à d'autres activités :

[...] Je donnais tout aux enfants [...] Ça me faisait oublier un petit peu le cheminement de mon mari avec son alcoolisme, je m'occupais beaucoup des enfants, puis lui, je le laissais souvent de côté [...] Quand les enfants ont commencé l'école, j'ai embarqué dans l'école, les réunions puis les comités de parents [...] puis je suis allée à la chorale. Je m'embarquais dans bien des choses pour oublier ça [avec toutes ces activités] c'est drôle à dire [...] mais j'oubliais un peu la réalité. Je n'avais pas besoin de médicaments ni de valium pour oublier ça [...] C'est ça qui m'a aidée en réalité. (entrevue n° 3)

Trois femmes ont fait appel aux policiers, tandis que cinq autres ont préféré mettre au point un scénario pour sortir du milieu.

[...] C'était la quatrième fois qu'il me faisait ça, là j'ai décidé que cette fois-là, j'appelle la police. J'ai vraiment appelé la police sur un coup de tête [...] J'ai été obligée d'appeler par deux fois... Ça prenait du temps... Ils étaient sur un autre « call »... La police est arrivée à peu près une couple d'heures plus tard. Puis là, il a pris ma déclaration, puis il m'explique que je ne peux pas retirer ma plainte. J'ai dit : correct, ça ne me dérange pas, je ne veux plus qu'il recommence, puis je vais faire n'importe quoi pour qu'il ne recommence pas. (entrevue n° 4)

[...] Pour sortir de mon village, je faisais semblant d'avoir des douleurs puis ils m'ont envoyée à l'hôpital [...] Il n'y a pas d'hôpital dans mon village, seulement une clinique. Le médecin a préparé une autorisation de sortie (voyage sans frais) et je suis venue ici... ça fait cinq ans maintenant. (entrevue n° 11)

Toutes ces stratégies se sont développées en regard de la réalité du problème, mais aussi en tenant compte des difficultés inhérentes aux petits milieux, lesquelles ont été rapportées par les répondantes sous la forme des énoncés qui suivent :

- milieu trop petit, tout le monde se connaît, pas de confidentialité, même de la part des spécialistes;
- on ne peut pas parler, tout le monde va le savoir, on n'aime pas dire nos choses (problèmes) en public;
- le divorce ou la séparation, c'est un tabou;
- pas beaucoup de participation, pas d'initiative pour les rencontres d'information;
- pas d'endroit pour se rencontrer en dehors de la maison;
- le milieu est plus petit, alors lorsqu'il se passe quelque chose, tout le monde vient voir (curieux) et pose des questions;
- dans les petits milieux, la dépendance et la solidarité sont plus grandes (obligation sociale); les gens (hommes) développent une personnalité publique bienfaisante et un tout autre comportement dans le privé; donc les femmes ne peuvent pas en parler en mal, ce n'est pas ainsi qu'il est perçu dans le milieu et la femme passe alors pour une folle, une menteuse et comme ayant tout inventé;
- dans les petits milieux, les réseaux ne sont pas assez grands, ils se recourent et se replient sur eux-mêmes; cela engendre des difficultés et des problèmes de communication, puis de frustration et, avec l'alcool comme désinhibiteur, on observe beaucoup de violence;
- si on demande de l'aide, ça peut aller, mais ils ne viendront pas d'eux-mêmes.

### **Résolution du problème**

L'expérience de la violence conjugale, après un laps de temps plus ou moins long, amène les femmes victimes à entreprendre une démarche de

résolution du problème. Leurs démarches empruntent des avenues multiples, propres à chacune. Néanmoins, une bonne partie des femmes sont finalement mises en contact avec des travailleuses sociales par l'entremise d'une tierce personne. La moitié des femmes rencontrées a demandé le divorce, mais avant d'en arriver là, elles auront soit :

- fait intervenir la police et porté plainte;
- quitté le milieu ou bénéficié de l'accueil d'une maison pour femmes en difficulté;
- trouvé refuge dans leur famille;
- demandé l'avis du curé;
- cherché du soutien auprès d'un groupe d'entraide.

Même si la plupart des femmes rencontrées ont pu compter sur leur famille, leurs voisins et amis lors d'épisodes de violence conjugale, il demeure que dans leurs démarches de résolution du problème, les difficultés ou les obstacles majeurs rencontrés sont liés à la réalité de ces petits milieux (nous l'avons mentionné antérieurement) :

[De peur que le conjoint violent se retourne contre eux, les voisins préférèrent ne pas s'en mêler] Je suis bien prête à t'aider, faire n'importe quoi, mais pas ça. Alors là, ce « pas ça », ça bloque bien gros. Tu ne peux plus parler à personne, [...] tu ne veux plus te confier à personne. Alors à ce moment-là, ça prend quasiment quelqu'un qui se fout carrément de ton problème, mais qui t'écoute pareil. Mais là, il n'y avait pas de place. Puis là, je n'avais pas de place à aller, je n'avais pas un sou noir. Je n'avais pas de voiture, j'avais un petit bébé de deux ans dans la maison. Ben là, où est-ce que je m'en vais ? (entrevue n° 4)

Un autre obstacle lié à cette réalité est l'éloignement des services et le manque d'information. Cette ignorance des ressources, des démarches à entreprendre ou à suivre, engendre beaucoup d'inquiétude et de stress chez les femmes (par exemple, face au processus judiciaire ou encore face aux démarches et aux formalités à remplir dans les cas d'une demande d'assistance sociale ou de divorce). Elles se sentent seules, isolées, démunies et sans soutien dans de telles situations. La sortie du milieu demande plus de ressources financières et plus d'organisation. Selon les femmes rencontrées, elles ne peuvent profiter d'aucun accompagnement ou soutien lors de ces moments difficiles. Aussi, elles se demandent pourquoi elles devraient toujours être celles qui quittent l'emploi, la maison, la famille et le village.

Certes, bien des difficultés et des obstacles ont empêché les femmes de résoudre le problème de la violence, de façon définitive, mais si elles

sont demeurées dans leur milieu, c'est principalement à cause du conjoint et des enfants et parce qu'elles se sentaient dépendantes sur les plans affectif, financier et matériel. Aussi, parce que la moitié d'entre elles aime son conjoint et espère un changement de situation.

Pour terminer cette partie sur la résolution du problème, nous avons demandé aux femmes de nous préciser, selon elles, quand, comment et qui peut intervenir en violence conjugale dans ces types de milieux.

La majorité d'entre elles souhaite une intervention dans des délais plus courts, de façon à favoriser une intervention régulière et continue (information, sensibilisation, éducation) pour ne pas attendre que la crise éclate pour agir. Elles reconnaissent ainsi que la promotion et la prévention représentent les stratégies d'intervention à privilégier dans ces milieux.

Quant aux façons et au moment d'intervenir, les répondantes font les propositions suivantes :

- Donner plus d'information sur la violence, son cycle, les types de violence, sur les ressources pouvant aider dans ces situations, les démarches, etc.
- À l'intérieur de ce volet pourraient être incluses des activités comme :
  - cours préparatoire à la vie conjugale;
  - théâtre, film et discussion;
  - indication des éléments permettant le dépistage et la prévention.
- Assurer plus de soutien et d'aide aux familles touchées par la violence.
- De plus, même s'il s'agit ici de petits milieux, les deux tiers des répondantes souhaitent qu'il y ait des « maisons de dépannage » où elles pourraient trouver réconfort, soutien, hébergement temporaire et information sans devoir faire de longs déplacements pour avoir la même chose.
- Une autre façon d'intervenir consisterait à se pencher sur les problèmes de conjoints violents et sur la violence en général dans ces milieux.
- Pour briser leur isolement et pour pouvoir échanger, plusieurs femmes (la moitié des femmes) souhaitent participer à des activités collectives, rémunérées ou non. D'autres encore proposent un

système de protection en cas de crise, en attendant que les policiers arrivent : un système s'apparentant à celui de parents-secours. Enfin, les répondantes de la Basse-Côte-Nord proposent de créer un fonds spécial dans les cas où la sortie du milieu devient la seule issue.

Qui peut intervenir dans les cas de violence conjugale ? Les femmes interviewées dans le cadre de cette étude reconnaissent l'aide professionnelle des travailleurs sociaux ainsi que celle des psychologues. De plus, elles voient très bien l'engagement des organismes communautaires, de soutien et d'entraide, ainsi qu'une plus grande participation du réseau naturel (amies). Elles soulignent toutefois la nécessité de beaucoup de travail de sensibilisation, d'information et de soutien mutuel et collectif pour que ce réseau soit efficace.

### *Éléments d'analyse de la violence*

Tel qu'il a été mentionné un peu plus haut, les violences psychologique, verbale et physique sont celles qui ont été le plus souvent rapportées par les femmes. Elles ont vécu cette situation en moyenne pendant quinze ans (en ayant mis en place des stratégies de suivie ou d'adaptation) avant d'amorcer des démarches en vue d'une solution (résolution du problème).

De ces entrevues, nous retenons que, pour la majorité des conjoints, la violence est considérée comme normale et seulement le tiers des répondantes a mentionné que le conjoint avait reconnu sa faute et s'était excusé par la suite. Dans la presque totalité des cas, la violence éclate lors ou à la suite de discussions où le conjoint a consommé de l'alcool et pour environ le tiers des répondantes, cette situation est presque quotidienne.

Lorsque nous avons examiné l'origine et les circonstances entourant la violence, nous avons recueilli deux types d'information. D'abord, les répondantes ont indiqué une série de facteurs qu'elles définissent comme plus « immédiats » et qui déclenchent la violence (engueulade, consommation d'alcool ou de drogue). Ces éléments « déclencheurs » pourraient, par exemple, faire l'objet d'activités de prévention. Puis, elles ont énuméré une deuxième série de facteurs « prédisposants ». Ceux-ci sont davantage rattachés à la personne et précèdent le comportement violent; ils sont perçus comme des facteurs plus lointains. Ils correspondent aux attitudes, croyances, valeurs et perceptions ayant trait à la motivation d'un individu à agir. Par exemple, certaines informatrices ont identifié les

facteurs économiques comme pouvant occasionner de la tension dans la famille et dans le couple (insécurité et dépendance financière, matérielle et affective des femmes), prédisposant ainsi à la violence.

Les femmes ont majoritairement nommé les problèmes conjugaux (manque de communication, jalousie) et l'attitude de domination et de possessivité du conjoint comme étant à l'origine de la violence. Ce manque de communication et la difficulté pour les conjoints d'établir une bonne relation semblent les amener souvent à des discussions orageuses. Dans ces circonstances, et par un effet d'entraînement, la violence n'en reste pas aux mots. Par ailleurs, les principaux facteurs prédisposants correspondent, selon elles, au fait que le conjoint a des antécédents de violence et est consommateur d'alcool.

## CONCLUSION

À l'inverse des protocoles d'intervention, notre objectif n'est pas tant de prévoir avec précision une façon d'intervenir, mais de tenter de faire ressortir les éléments conduisant à une approche d'intervention appropriée au contexte nord-côtier.

L'ensemble des éléments d'entrevues, en regard des principes de l'intervention sociale en milieu isolé mis de l'avant dans la littérature, ont permis l'élaboration de notre cadre de référence pour l'intervention en violence conjugale dans les petites communautés nord-côtières. Nous privilégions un modèle systémique, une approche communautaire (selon la définition de Guay 1985, 1987) et les niveaux d'intervention que sont la promotion et la prévention.

En effet, la promotion s'inspire principalement du modèle écologique (ou systémique) et socioculturel, ce qui, dans notre contexte régional, nous apparaît important et porteur de succès. En dirigeant notre action vers des systèmes multiples et interdépendants, ainsi que vers les processus culturels et sociaux, tout en nous adressant à la population en général (ce qui est moins menaçant dans les petits milieux), mais en incluant des groupes particuliers et à risque, ces interventions pourront :

- agir sur les déterminants;
- permettre des conditions favorables;
- réduire les problèmes et les facteurs de risque;
- protéger les individus.

Le cadre de référence proposé permet de considérer simultanément des niveaux d'analyse et d'intervention : l'intervention sera donc à la fois familiale, communautaire et sociale (approche écologique ou systémique, selon les auteurs).

On doit ainsi aller au-delà des approches traditionnellement utilisées en violence conjugale et intégrer des dimensions permettant d'inclure l'environnement immédiat et plus lointain, tout en tenant compte des relations et des règles qui régissent ces relations. C'est en effet ce que propose le modèle systémique. Ce modèle favorise une approche plus globale qui permet une intervention moins menaçante et plus respectueuse de la vie familiale et conjugale.

Cette approche inspire une façon d'analyser et de rationaliser l'intervention que peuvent s'approprier ceux qui travaillent tout aussi bien aux niveaux individuel, familial, communautaire que social.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTAUX, Daniel (1981), *Biography and Society : The Life History Approach in the Social Sciences*, Éd. Sage, USA.
- BLANC, Marie-Hélène (1984), « Chapitre II : La violence », *Revue de littérature concernant la problématique en matière de conditions de vie des femmes*, Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau.
- CORIN, E., BIBEAU G. et al. (1985), *Le contexte social et culturel des problèmes sociosanitaires en Moyenne-Côte-Nord : une perspective pour le développement des services communautaires*, Centre de santé de Havre-Saint-Pierre.
- DESMARAIS, Danielle, et Paul GRELL (sous la direction) (1986), *Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoires types*, Groupe d'analyse des politiques sociales, Éd. Saint-Martin, Montréal.
- DU RANQUET, Mathilde (1981), *L'approche en service social : intervention auprès des personnes et des familles*, Éd. Edisem Canada.
- GRUPE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE MÉDICALE ET EN ETHNOPSYSCHIATRIE (1988), *Recherche en santé mentale et toxicomanie : spécificité de l'approche sociale et perspectives de développement*, présenté au Conseil Québécois sur la recherche sociale, Montréal.

- LEGROS, Lise (1986), *Les besoins des femmes de la Basse-Côte-Nord au niveau de la santé*, Centre de santé de Lourdes-de-Blanc-Sablon.
- MICHAUD, Claire (1984), *Évaluation d'un groupe d'entraide rural dans le cadre d'une recherche-action*, thèse de maîtrise, École de psychologie, Université Laval, Québec.
- RICHARD, Lucie (1987), *L'intervention en matière de violence conjugale dans les petites communautés nord-côtières*, Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau.
- VERREAULT, J. et BOUDREAU A. (1984), *L'intervention auprès des femmes violentées*, Centre de santé de Port-Cartier.